

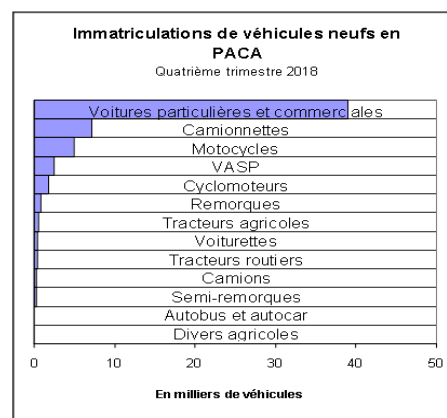
Les immatriculations de véhicules neufs en PACA au quatrième trimestre 2018

Le marché des véhicules neufs est dominé par les voitures particulières et commerciales (67 % des immatriculations au dernier trimestre 2018), qui expliquent l'essentiel du recul des immatriculations par rapport au dernier trimestre 2017. Contrecoup prévisible de l'augmentation observée au trimestre précédent, cette baisse s'explique par la mise en place de la norme antipollution Euro 6c ainsi que par la conjoncture économique. Enfin, le dernier trimestre est caractérisé par un recul des émissions conventionnelles moyennes de CO₂ dû à l'essor des immatriculations hybrides et électriques.

Un effet de rééquilibrage après la mise en place des normes antipollution

Au dernier trimestre 2018, 58 367 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela représente 10,7 % d'immatriculations en moins par rapport au quatrième trimestre 2017.

Les ventes de voitures particulières et commerciales (VP) représentent la plus grande partie (67 %) des immatriculations, mais aussi la baisse la plus significative en volume. Il s'agit du contrecoup de la hausse des ventes observée avant la mise en application de la norme antipollution Euro 6c au 1er septembre 2018, des véhicules qui n'y étaient pas conformes. Comme au trimestre précédent, la baisse des immatriculations de cyclomoteurs (-43,7 %) vient finir de compenser l'effet d'aubaine lié, au dernier trimestre 2017, à l'anticipation de la mise en œuvre de la norme Euro 4 pour les deux roues de moins de 125 cm³. Les autres variations sont peu significatives en volume.



Répartition des immatriculations

	T4 2018	T4 2017	Variation
Divers agricoles	74	91	-18,7%
Autobus et autocar	148	152	-2,6%
Semi-remorques	293	223	31,4%
Camions	304	324	-6,2%
Tracteurs routiers	366	342	7,0%
Voiturettes	386	337	14,5%
Tracteurs agricoles	542	1 109	-51,1%
Remorques	872	843	3,4%
Cyclomoteurs	1 758	3 120	-43,7%
Véhicules automoteurs spécialisés (VASP)	2 430	2 365	2,7%
Motocycles	4 983	4 824	3,3%
Camionnettes	7 203	7 668	-6,1%
Voitures particulières et commerciales	39 008	43 976	-11,3%
Total	58 367	65 374	-10,7%

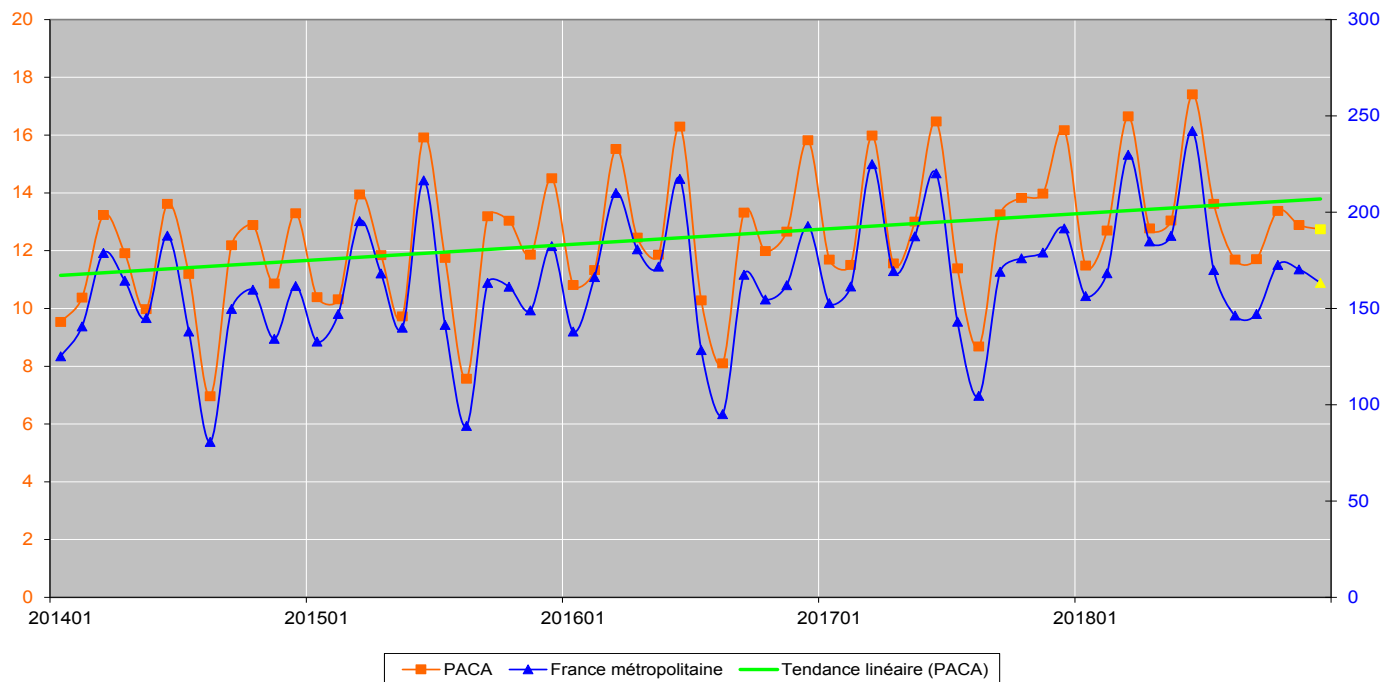
Source : SGFGAS

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les immatriculations des voitures particulières et commerciales fortement impactées par le changement de norme

Au quatrième trimestre, 39 008 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 43 976 au quatrième trimestre 2018, soit une baisse de 11,3 %, à comparer au recul de 7,4 % à l'échelon national. Le mois de décembre a été exceptionnellement bas avec 12 738 véhicules immatriculés, soit moins qu'en novembre, ce qui est exceptionnel. C'est aussi le cas à l'échelon national. C'est peut-être la conséquence d'une dégradation de la conjoncture économique liée aux mouvements sociaux.

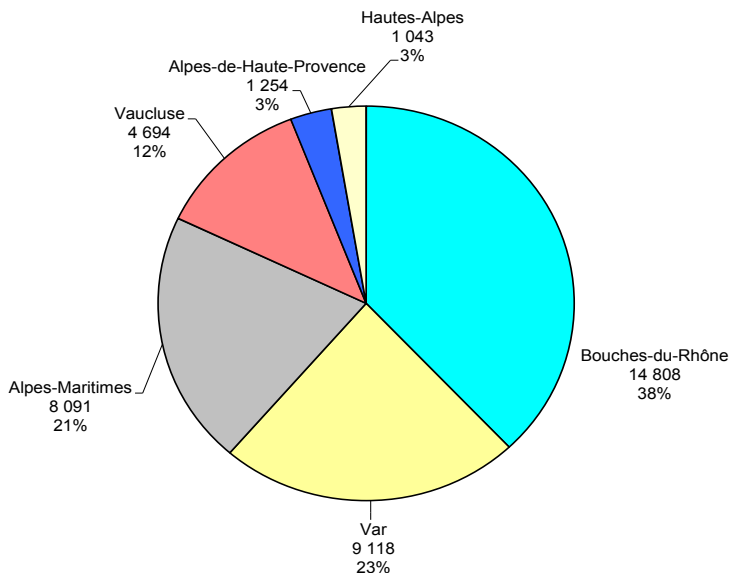
Immatriculations mensuelles de VP neuves
(en milliers de véhicules)



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les Bouches-du-Rhône représentent toujours plus du tiers des ventes, pour un peu moins d'un quart dans le Var et les Alpes-Maritimes. Ces proportions restent stables mois par mois et trimestre par trimestre.

Répartition des immatriculations de VP par département au quatrième trimestre 2018



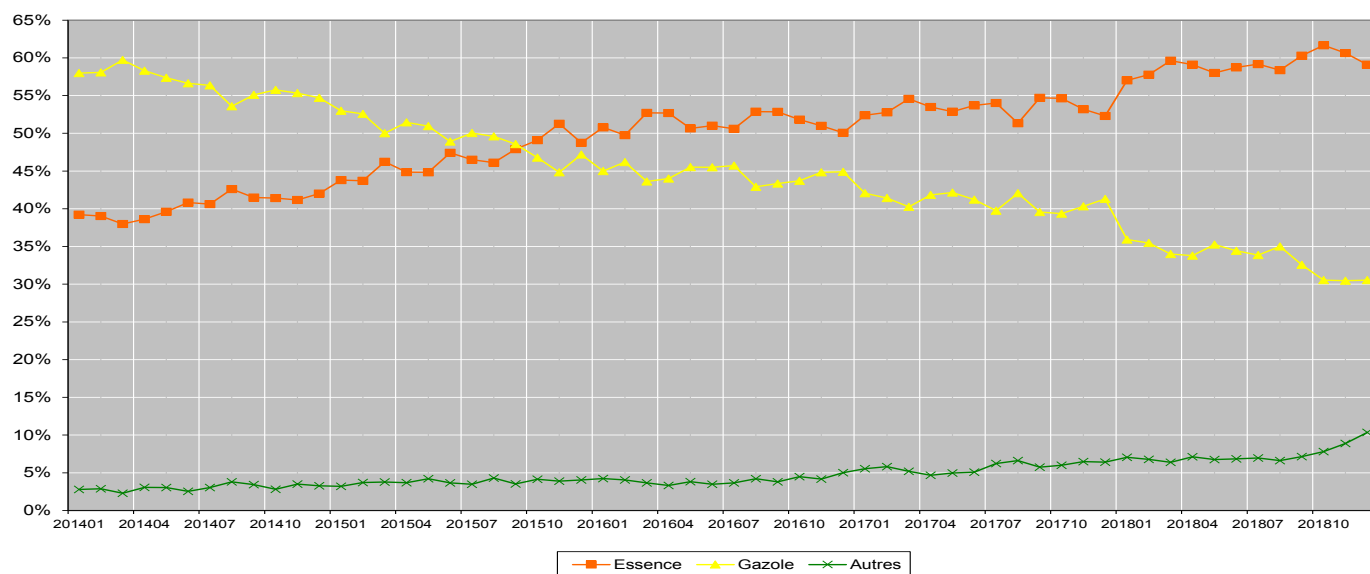
Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Un redressement spectaculaire de la part des énergies non fossiles

Comme le montre le graphique suivant, la part des autres types de motorisation décolle à 8, 9 et finalement 10 % respectivement sur les trois derniers mois contre 7 % en moyenne sur les trois premiers trimestres. Cette augmentation s'est faite au détriment de l'essence plutôt que du Diesel. En effet, alors que, sur le dernier trimestre, la part des véhicules Diesel se stabilise à 30,5 % des immatriculations, la part des véhicules à essence recule pour passer à 59,1 % à fin décembre contre 60,3 % à fin septembre.

Ce phénomène n'est pas seulement dû à la stagnation des ventes des véhicules à énergie fossile sur le dernier trimestre. Les ventes de voitures hybrides sont en effet toujours en hausse dans la région (16 % de plus qu'au quatrième trimestre de l'année précédente) mais, surtout, les ventes de véhicules électriques augmentent de 80 %, **dépassant pour la première fois le seuil des 1 000 immatriculations au quatrième trimestre.**

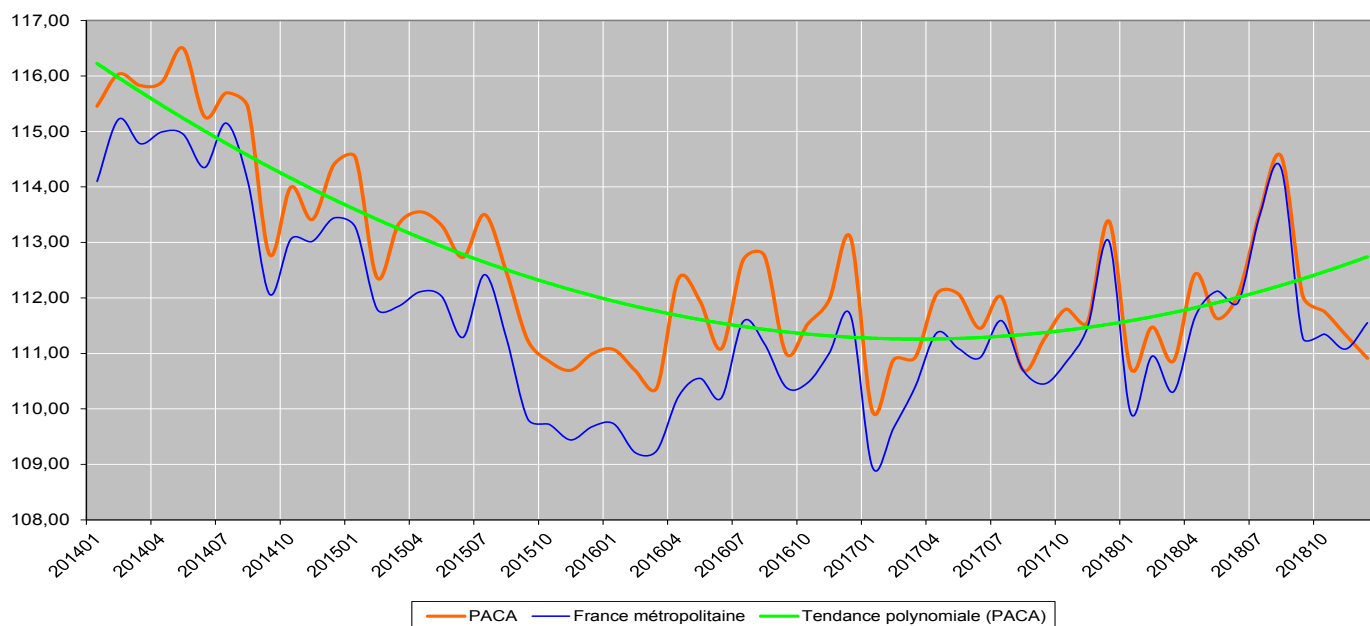
Évolution de la part des énergies dans les immatriculations de VP neufs



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Conséquence encourageante, les émissions conventionnelles de CO₂ des voitures neuves immatriculées en décembre 2018 en PACA ont été de 110,91 g/km contre 112,03 en septembre et 113,38 en décembre de l'année dernière. Pour la première fois depuis 2014, les émissions conventionnelles moyennes en PACA passent en dessous du niveau constaté à l'échelon national (111,55 g/km à fin décembre).

Evolution des émissions moyennes de CO₂ des VP neufs immatriculés (en g/km)



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Rappelons toutefois que la nouvelle norme (qui ne vise pas les émissions de dioxyde de carbone, mais celles d'oxydes d'azote, de monoxydes de carbone et de particules) et le protocole d'homologation WLTP (Worldwide harmonized Light vehicles Test Procedures), auront sans doute tendance à faire remonter les émissions conventionnelles de CO₂ en augmentant les consommations affichées.

Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur.

Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté quotidiennement par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV).

Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, voiturettes, motocyclettes (tricycles et quadricycles à moteur compris), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires : camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés : bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars) ;
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles, divers véhicules agricoles) ;
- certains véhicules non motorisés : les remorques ou semi-remorques.

Le répertoire est actualisé quotidiennement avec les opérations envoyées par le ministère de l'Intérieur. Les informations contenues dans le répertoire sont celles figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule :

- l'identification du véhicule : son numéro d'immatriculation, son numéro dans l'ancien système s'il y a lieu, sa date de première mise en circulation, son numéro de série VIN ;
- le type d'opération : première immatriculation, changement de titulaire, destruction, etc. avec la date de l'opération ;
- les caractéristiques du titulaire et/ou du locataire de longue durée ;
- les caractéristiques techniques du véhicule : genre, marque, modèle, carrosserie, etc. ;
- des données complémentaires issues d'enrichissement à des fins statistiques.

Le calcul des émissions moyennes de CO₂ est fait uniquement sur les véhicules personnels et commerciaux. Il est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. Pour les véhicules n'émettant pas de CO₂, comme les véhicules électriques, cette moyenne est calculée avec une valeur de 0 g/km.

Des sites internet pour en savoir plus...

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html

www.carlabelling.ademe.fr



Pour en savoir plus : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA : 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel. : 04 88 22 61 00
Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Information Connaissance (UIC)
Réalisation : Bruno Deruaz